



Rupture conventionnelle et autre

Par **Romuromu**, le **05/12/2013** à **09:09**

[fluo]bonjour[/fluo]

Actuellement salarié d'une entreprise en tant qu'agent de maîtrise, cela fait maintenant 17 mois que je suis au chômage partiel sans avoir mis un pied dans cette dernière depuis. Mon entreprise a été placée en redressement judiciaire il y a deux jours. De mon côté, j'ai cherché un nouvel emploi qui pourrait se solder par une embauche dans un mois. Le problème est que mes quinze années d'ancienneté font que je ne souhaite pas démissionner mais plutôt essayer de négocier une rupture conventionnelle. Quelles sont les options qui s'offrent à moi mais surtout à qui s'adresser, soit à mon drh ou à l'administrateur judiciaire qui a été nommé par le tribunal de commerce dans le cadre de la procédure de redressement. Merci